

THEME 2 : FINALITE ET ENJEUX DES ORGANISATIONS

CHAPITRE 4 (SUITE) FINALITE ET ENJEUX DES ORGANISATIONS : LES ORGANISATIONS A BUT NON LUCRATIF

Sens et portée de l'étude	Notions et contenus à construire
<p>Les associations à but non lucratif ont pour principal objectif de satisfaire leurs adhérents. Ceux-ci sont à la fois des fournisseurs de ressources (cotisations, travail et volontariat, moyens matériels, etc.) et des utilisateurs des services produits.</p> <p>Les associations peuvent soit rendre des services directs à leurs adhérents (clubs sportifs ou culturels...), soit intervenir sur l'organisation ou le fonctionnement de la société (action humanitaire, par exemple).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Services privés aux adhérents. - Missions de service public. - Ressources de l'association : cotisations, subventions, dons... - Bénévolat.

Les OBNL (organisations à but non lucratif) (**associations , Organisations Non Gouvernementale, syndicats**) mettent en **commun** une activité ou des connaissances dans un but autre que de partager des **profits**

Lorsque leur activité dégage un surplus, il n'est pas converti en profit distribuable aux adhérents, mais réutilisé par **l'OBNL pour** elle-même.

Elles poursuivent des finalités très différentes selon leur champ d'activité (**culturelle, sportive., humanitaires**) et leur champ d'action géographique peut être **local, national. ou international**

- Pour fonctionner, les associations ont besoin du facteur **humain**. Elles font généralement appel à des personnes qui donnent une partie de leur temps libre sans contrepartie financière : **ce sont les bénévoles**. En cas de besoin, l'association peut aussi employer des personnes **salariées**
- **Les ressources financières** prévues par la loi de 1901 sont principalement les **cotisations ou adhésion** des membres, les **subventions** publiques (État, région, département, commune, établissements publics) et les **dons** privés. Toutefois, les pouvoirs publics autorisent d'autres types de ressources, comme les **ventes** de produits ou services, les **recettes** provenant de manifestations exceptionnelles, les **actions** du mécénat, les emprunts ou les **produits** d'intérêt de placement.

I. Finalités et enjeux des organisations locales

Les associations locales ont pour finalité d'assurer des services à leurs propres **adhérents**. Elles sont principalement financées par les **cotisations** des adhérents et sont animées par des **bénévoles** (associations sportives, de locataires, d'étudiants...).

II. Finalités et enjeux des organisations nationales

Les associations nationales reconnues d'utilité publique ont pour finalité de produire des services destinés à la collectivité, qui permettent de satisfaire des besoins sociétaux ou des besoins de service public. Elles remplissent fréquemment une mission de service public dans les domaines **sociaux** ou **humanitaires** (Secours catholique, AIDES, Secours populaire, Restaurants du cœur et donc plus largement lutte contre l'alcoolisme, contre l'exclusion, contre la pauvreté...).

Elles ont pour ressources les **adhésions** de leurs adhérents, mais surtout des **dons** (téléthon pour l'association française contre les myopathies qui lutte contre les maladies génétiques, par exemple) et des **subventions** publiques.

III. Finalités et enjeux des organisations non gouvernementales

Les finalités des organisations non gouvernementales sont diverses humanitaires, sanitaire, ou politique (**Medecins sans Frontière, la Croix Rouge, Reporters sans Frontière, Amnesty International** par exemple) ou **environnementaux** (Greenpeace, WWF). Leur champ d'action géographique est **international**

Leurs ressources proviennent essentiellement des **dons** des sympathisants.

Elles sont animées par des **bénévoles** et emploient des **salariés** permanents.

IV. Le dynamisme associatif en France

A. Les caractéristiques d'une association

Une association est un groupement de personnes réunies avec un objectif **commun**

Quatre éléments caractéristiques : l'élément conventionnel (à l'origine d'une association se trouve un accord de volontés), la pluralité des membres (l'association est un groupement), la permanence (ce qui la distingue de la réunion, groupement précaire) et le but non lucratif (la poursuite d'un but autre que le partage des bénéfices).

B. La place des associations en France

Le mouvement associatif a un poids **économique et social** important :

On recense en France plus **d'un million** d'associations.

Elles comptent plus de **10 millions de bénévoles** et emploient **un million** de salariés à temps plein.

D'un point de vue économique elles génèrent environ 150 milliards d'euros de ressources, soit environ 10 % du PIB.

Le rôle social de ce secteur est primordial puisqu'il contribue à la lutte contre la pauvreté et à la réduction des inégalités en intervenant dans des secteurs où l'offre de **services publics** par l'Etat est en recul depuis quelques années. (Exemple problème de logement : Les enfants de Don Quichotte)